



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau  
**Unité police de l'eau**

Dossier suivi par **Antoine SCHWARTZ**  
Tél. : 03 87 28 30 87  
Fax : 03 87 02 79 32  
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr  
Réf. : AS/

**Communauté de Communes  
de Freyming- Merlebach  
Hôtel Communautaire Reumaux  
2 rue de Savoie  
57800 FREYMING - MERLEBACH**

**Objet : Dossier de déclaration concernant: La création  
d'une piste cyclable avec aménagement de deux  
passerelle au droit de la Rosselle**

Metz, le 01 octobre 2015

**P. J. : 1 dossier  
Récépissé de déclaration + fiche descriptive**

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de création d'une piste cyclable avec aménagement de deux passerelles au droit de la Rosselle sur le ban communal de HOMBURG-HAUT**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **24 septembre 2015**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2015- 00239**
- Dossier réalisé par : **Communauté de Communes de Freyming-Merlebach**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "le récépissé clôturant son instruction administrative".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Hombourg-Haut où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**Copie transmise pour information :**  
- Onema Patrice Muller

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE\_POTIER